

Vivre à Bouliac

n° 55

Hiver 2025

Magazine municipal d'information de la ville de Bouliac



LE DOSSIER

La nouvelle salle des fêtes

À découvrir p. 5



Cérémonie des vœux

À retrouver > p. 3



Des nouvelles de l'ASH

À lire > p. 12



Bientôt un show d'impro !

À découvrir > p. 15



www.ville-bouliac.fr





ÉDITORIAL

Chères Bouliacaises, Chers Bouliacais,

L'incendie de la salle des fêtes a été un choc pour beaucoup de Bouliacais - les anciens pour lesquels des souvenirs de moments heureux partagés étaient partis en fumée - pour les nouveaux et jeunes dont les enfants fréquentaient cette salle soit pendant le temps scolaire soit avec les associations.

C'est également un choc pour les finances de la municipalité.

Après un temps long, certainement trop long aux yeux de beaucoup d'entre vous, la reconstruction va commencer.

Les expertises pour déterminer les responsabilités, les conclusions des assurances, le choix d'un architecte désigné par un jury ont nécessité deux années de rencontres et réunions.

Les travaux de reconstruction d'une salle des fêtes, plus grande, plus fonctionnelle, plus belle, donc plus chère vont pouvoir débiter lors du deuxième semestre de cette année pour se terminer normalement fin 2026.

Comprenant des gradins rétractables et les dernières fonctionnalités modernes, elle est destinée à satisfaire le besoin des habitants de Bouliac pour les cinquante prochaines années.

La nouvelle équipe municipale issue des élections de mars 2026 aura en charge la concrétisation de ce projet mis au point par l'équipe municipale actuelle.

Dominique ALCALA
Maire de Bouliac

Chaleureusement dévoué
Dominique Alcala

▷ Mairie de Bouliac
Tél. 05 57 97 18 18

▷ Site internet : www.ville-bouliac.fr

Magazine Vivre à Bouliac
n° 55 - Hiver 2025

Directeur de publication
M. Dominique ALCALA

Comité de rédaction
Mairie de Bouliac

Conception, création  agence eden

Vivre à Bouliac est imprimé sur papier recyclé certifié FSC par un imprimeur régional labellisé Imprim'vert.

Crédits photos (sauf mention contraire) : Mairie et associations de Bouliac - A. Bonnin - P. Bégout - M. Lacombe - L. Cluzel
Istockphoto - Adobe stock - Freepik - O. Do Santos.

Tous droits réservés. Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.

À SAVOIR



Arrivée de nouveaux agents

Saluons l'arrivée de 4 nouveaux agents sur la commune. De gauche à droite sur la photo, nous vous présentons :

Diane RONDEAU > Directrice du pôle finances et ressources humaines, en poste depuis le 4 novembre 2024.

Sabrina MERRAH > Référente élémentaire des services périscolaires & ALSH, à Bouliac depuis le 2 janvier.

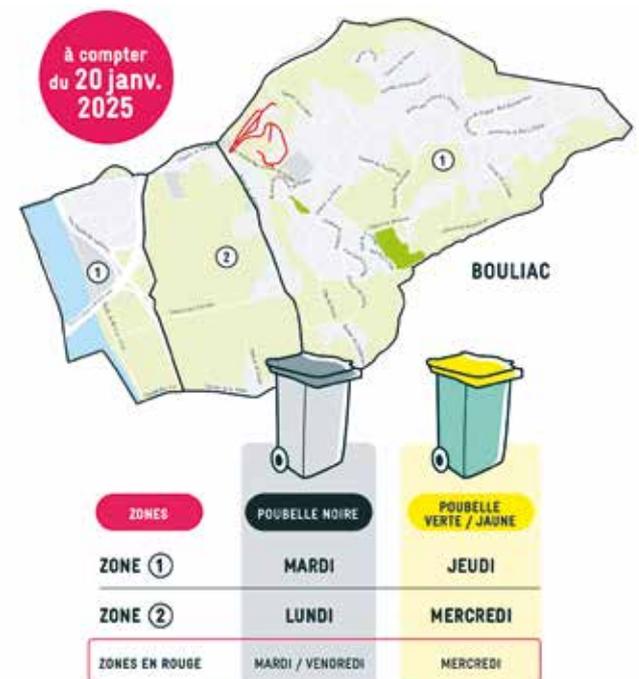
Fabienne CALLEJA > Service ressources humaines, elle a pris ses fonctions le 2 janvier également.

Laurent CHEVEAU > Responsable des ateliers municipaux et encadrement, en poste depuis le 4 novembre 2024.

Changement des jours de collecte des déchets

Attention, depuis le 20 janvier, les jours de collecte des ordures ménagères ont changé !

Renseignez votre adresse sur le site sivom-rivedroite.fr afin de connaître les jours de collecte de votre secteur.



ÉVÉNEMENTS



Présentation des vœux à la population

C'était la 9^e édition des vœux du maire de la commune, Dominique ALCALA, qui a précisé que ce serait, selon toute vraisemblance, l'avant-dernière fois qu'il se présenterait ainsi devant ses concitoyens pour l'exercice.

C'est dans une salle panoramique comble et une assemblée joyeuse, que l'édile a tenu, en premier lieu, à saluer les forces vives de la commune (présidents et bénévoles des associations), les acteurs économiques (artisans, commerçants, chefs d'entreprise), la gendarmerie, qui représente une partie importante de la population de Bouliac et le CCAS, sous la direction de Patricia PONS.

Le maire a ensuite retracé l'année 2024 avec ses moments positifs, l'engouement autour des JO, et les moins joyeux tels l'instabilité dans le monde, les catastrophes naturelles. Puis, il est revenu sur les événements qui ont jalonné l'année à Bouliac. Il a ainsi évoqué l'état de carence dans lequel la commune est placée du fait d'un nombre insuffisant de logements

sociaux et la pénalité financière associée. Démonstration était faite de l'impossibilité à les construire sans dénaturer largement l'environnement paysager, à travers la projection d'une carte recensant les derniers espaces constructibles de la commune, présentée par son adjoint, Henri MAILLOT.

M. le Maire est revenu également sur l'inauguration de la Halle Vettiner en décembre, un événement majeur qui a connu un grand succès ; l'équipement est un réel atout pour la commune avec notamment ses 3 commerces.

Retour aussi sur l'inauguration de la Ludo-médiathèque qui a trouvé son public avant de lister l'ensemble des travaux et aménagements réalisés sur la commune. Place ensuite aux projets 2025.

Christian BLOCK, l'un de ses autres adjoints, a alors pris la parole pour expliquer les efforts entrepris afin de réaliser des économies d'énergie.

Enfin, l'édile a évoqué l'année mouvementée en termes de gestion de personnel à la mairie, avant de souligner le fait que les choses étaient rentrées dans l'ordre avec de bons recrutements, puis a conclu en parlant de la bonne santé financière de la commune, remerciant au passage son équipe, le DGS, le personnel municipal, avant d'inviter l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

VIE ÉCONOMIQUE

LISA CHAUVÉAU
Conseil en orientation scolaire
Tél. 06 61 38 92 45
Mail : lisa-chauveau@hotmail.fr
Site : lisa-chauveau.fr



Effondrement d'une section de la côte de Bouliac

Un mur de soutènement s'est effondré dans la côte de Bouliac suite à des travaux de terrassement effectués sur la propriété à l'aval du numéro 15.

Par ailleurs, des pierres se sont détachées du mur de la gendarmerie qui menace de s'effondrer. Afin de sécuriser la circulation des véhicules et des piétons, des séparateurs de voie ont été installés au niveau des zones de danger ainsi qu'un alternat par feux tricolores. Ceci pour une durée indéterminée, le temps que les études et travaux de confortement se réalisent...



L'inauguration réussie de la Halle Vettiner

Le 14 décembre dernier était inaugurée la Halle Vettiner devant une assemblée venue en nombre.

En présence de nombreuses personnalités, élus, représentants de l'État et de la Région, M. le Maire a inauguré officiellement la Halle Vettiner.

Au programme de l'événement, discours inaugural, dévoilement de la plaque officielle, couper de ruban avant un cocktail déjeunatoire en musique pour célébrer ce moment tant attendu des Bouliacais(es).



La nouvelle salle des fêtes →



Petit retour en arrière... Le 10 août 2022, la salle des fêtes de Bouliac était ravagée par un incendie accidentel. S'ensuivit un long processus d'expertise et de recherche en responsabilité, afin de définir avec l'assureur le montant de l'indemnité à allouer. Évaluée à 1,8 million d'euros, la somme a été notifiée à la commune en juillet 2023, le projet de reconstruction allait enfin pouvoir débuter !



LE PROGRAMME DE RECONSTRUCTION

Afin de définir les besoins de la nouvelle salle des fêtes, la commune a fait appel à un programmiste, MP Conseil, basé à Latresne.

Différents emplacements ont été envisagés, mais c'est le site actuel du parc de Vialle qui a été retenu. Les éléments du programme (fonctionnalités, surfaces des différents espaces, équipements...) ont été établis en concertation avec les associations utilisatrices. Une réunion publique a ensuite permis aux Bouliacais(es) de prendre connaissance du programme et de faire valoir leurs observations.

En novembre 2023, le programme de reconstruction était finalisé. Sur cette base, un concours d'architecte a été lancé. 82 candidats se sont manifestés, 3 ont été admis à concourir.

Fin avril 2024, le jury a désigné le lauréat, Marjane HESSAMFAR et Joe VERON, architectes associés.

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet retenu, de par sa volumétrie, la nature des matériaux et le choix des couleurs est de nature à bien s'intégrer dans l'environnement végétal du parc de Vialle et du Castel.

L'accès à la salle se fera côté avenue de la Belle Étoile par le hall d'accueil équipé d'un bar et d'un vestiaire. On accède depuis le hall à la **salle multifonction de 295 m²** qui s'ouvre sur le parc avec de larges baies vitrées. Elle sera équipée **de gradins rétractables comportant 240 places assises.** En dehors des spectacles, les gradins seront repliés et rangés en fond de salle, ce qui permettra de disposer de toute la superficie pour des événements associatifs.

En configuration « repas », la salle pourra accueillir a minima 190 personnes.

La scène à plat de 95 m² bénéficiera d'un dispositif son et lumière avec différents systèmes de rideaux.

La salle de danse de 82 m² est implantée à l'arrière du bâtiment, côté Castel de Vialle. On y accède depuis l'extérieur, mais elle communique également avec la salle polyvalente.



Outre le bois, le verre et le béton lasuré, la construction utilise des matériaux bio-sourcés comme la laine de bois pour l'isolation. En matière d'énergie, le toit sera équipé de panneaux photovoltaïques qui produiront l'électricité nécessaire au chauffage-rafraîchissement-ventilation, le surplus éventuel étant revendu à EDF.

Afin de préserver l'environnement végétal de l'ensemble, 9 places de stationnement (comme avant), seront créées à proximité immédiate, le plus gros des besoins en stationnement étant assuré par les places disponibles sur la voie publique, avenue de la Belle Étoile, Domaine de Vialle, et autour de l'espace Vettiner (172 places au total).

COÛT ET CALENDRIER

Le coût des travaux est estimé à **3 millions d'euros HT**, hors aléas de chantier, frais d'étude et de maîtrise d'œuvre.

Le permis de construire devrait être déposé en mars 2025 pour un démarrage des travaux fin 2025, après lancement des appels d'offres pour le choix des entreprises.

La livraison est prévue fin 2026.

DU CÔTÉ DES ASSOS...

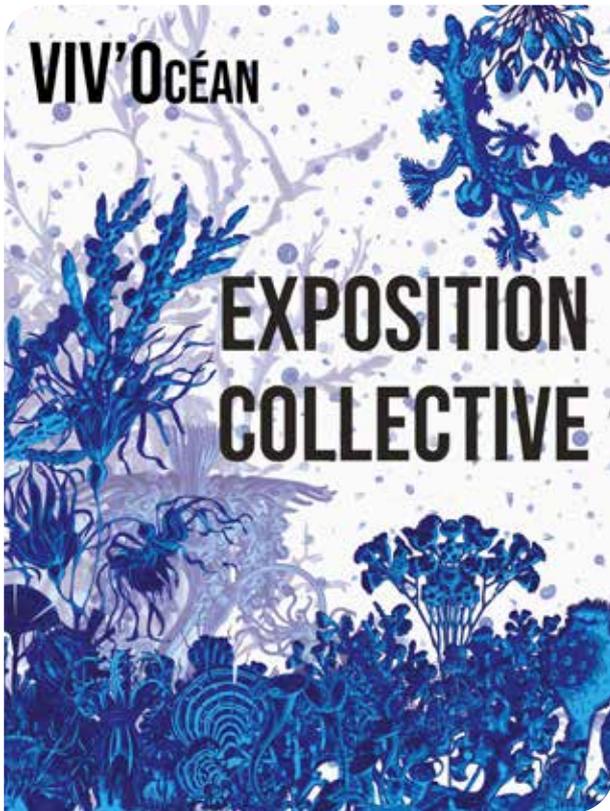
→ ARDANCE

« Ardance a été investie dans la mise en œuvre préalable du concours pour désigner les futurs architectes de la nouvelle salle des fêtes. L'écoute fut présente pour nos besoins avec en point d'orgue, la réalisation d'un studio dédié et équipé pour la pratique de la danse, notre leitmotiv. Cela a été immédiatement entendu et validé par la commune.

L'association a proposé que cet espace soit mutualisé avec d'autres associations ou activités en gardant l'exclusivité pour nos cours. L'équipe d'Ardance est heureuse de la réalisation et se réjouit de retrouver un lieu culturel fédérateur pour Bouliac ! »

→ LE FOYER CULTUREL ET SPORTIF DE BOULIAC

« Le projet salle des fêtes arrive à son terme et nous l'avons suivi avec attention. Nous avons été invités à différentes réunions de travail. Nos propositions concernant les différents aménagements ont trouvé une écoute tant sur l'utilisation des espaces, l'accessibilité du public, que sur les équipements tels que les gradins, le son et la lumière. Nous pensons que la salle telle qu'elle se profile saura répondre aux besoins de notre association mais aussi aux manifestations organisées par la commune pour de nombreuses années ! »



Ne manquez pas l'exposition VIV'Océan !

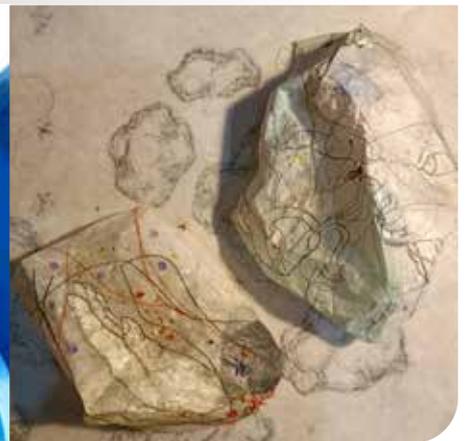
L'Université Bordeaux Montaigne (laboratoire MICA), les associations A.D.E Méditerranée de Menton et « Et pourtant elle tourne » de Bouliac, organisent un évènement unique, VIV'O, pour sensibiliser les publics à la nécessité de préserver la biodiversité sous-marine.

Ce collectif, convaincu que l'art a un rôle crucial à jouer dans notre appréhension du monde et de son devenir, proposera un forum participatif arts et sciences sur Bordeaux Métropole, des conférences et une grande exposition collective d'œuvres d'une douzaine d'artistes professionnels engagés dans cette cause (photos, installations, peintures, sculptures de JOFO, Sylviane GUTIERREZ, Frédéric LAMOTHE, Tatiana DROTZ, Stéphanie SAGOT, Sergine GONET...).

VIV'O s'inscrit dans une dynamique positive et pérenne, pour préserver ce patrimoine naturel inestimable et vital que sont les mers et les océans.

Exposition gratuite du 27 au 30 mars 2025 au Centre culturel François Mauriac de Bouliac de 10h à 12h et de 13h 30 à 18h. Les scolaires seront accueillis sur réservation.

**Contact : Cathy LAJUS - lajus.cathy@orange.fr
Association « Et pourtant elle tourne » (EPLT)**



Le Jardin des Asphodèles fait le plein d'expositions !

L'association est heureuse de vous présenter à l'occasion de l'exposition qui se tiendra les 21, 22, et 23 février 2025, 3 artistes de la scène bordelaise au Centre culturel F. Mauriac.

La tisserande : **Isabelle HAUTEFEUILLE**, la graveuse : **Iris DICKSON**, le ferronnier d'art sculpteur et peintre : **Ludovic BALAIS**. Tous trois ont leur atelier à Bordeaux et Bègles, et ce n'est pas la première fois qu'ils unissent leurs regards et leur savoir-faire pour notre plus grand plaisir.

Le vernissage de l'exposition aura lieu le vendredi 21 février à partir de 19 h, et c'est avec joie qu'ils vous accueilleront tout au long de ce week-end artistique (exposition ouverte de 14h à 19h samedi et dimanche).

En attendant, nos ateliers de pratiques artistiques se poursuivent tout au long de l'année et sont ouverts aux adultes, enfants et adolescents. Des stages - adultes et jeunes - sont aussi organisés pour (re)découvrir des techniques, pratiquer dans la convivialité et partager ensemble de bons moments autour de la découverte artistique.

N'hésitez pas à vous renseigner au 06 21 66 57 20 ou à venir nous rendre visite salle Rambaud où nos cours sont organisés.



Des nouvelles d'Amanieu

Rappel pour l'édition 2025 des Médiévales : le 26^e festival médiéval de Bouliac se déroulera cette année les 13 et 14 septembre 2025 autour de la « Mesnie du Seigneur ».

Au programme : campement militaire, chevaux, faucons, tir-à-l'arc, lancer de haches, musique, artisans mais aussi des surprises comme au temps des seigneurs du Moyen-Age. Qu'on se le dise...



Beaux moments en perspective pour le Club des Aînés

Le Club des Aînés vous invite à les rejoindre chaque jeudi de 14 h à 17 h, au programme loto, jeux et animations.

L'année 2024 a été riche en émotions et en sorties. La nouvelle année s'annonce prometteuse en échanges divers : repas au restaurant, 4 voyages prévus (au cœur de la Gascogne, châteaux des Milandes (ci-dessus), Pays basque, le Train des Mouettes, l'Estuaire de Seudre). **On vous attend dans la convivialité et la bonne humeur !**

**Contacts : la Présidente : 06 26 54 59 67
La secrétaire : 06 78 91 14 88.**



Bonne ambiance à la BFC !

En cette nouvelle année, la BFC vous souhaite ses vœux de santé et de bonheur et pour tous nos licenciés une belle année footballistique !

Fin 2024, notre club a de nouveau été mis en lumière avec la participation de nos jeunes à toutes les compétitions existantes et sur autant de catégories possibles.

Notre équipe fanion, en senior, termine l'année 2024 avec une belle 3^e place en championnat et un 5^e tour de Coupe de Gironde ; c'est une belle performance compte tenu du fait que cette équipe a été renouvelée à 95%. Merci aux coachs Xavier et Dimitri pour leur beau travail.

Nos catégories jeunes sont également bien présentes et représentent haut les couleurs du club chaque week-end !

Bravo aux U17 qui sont encore dans la course pour accrocher une place en Championnat régional.

2025 commence donc sous les meilleurs auspices !

Merci encore aux nombreux bénévoles pour leur accompagnement au quotidien et sans qui rien ne serait possible.

Notre fil rouge est et reste les enfants et notre capacité à les faire progresser dans une ambiance calme, sereine et bienveillante.

Merci à tous les parents et enfants qui nous font confiance cette saison. Belle année 2025 à tous !

Richard BENCHIMOL - Président BFC



Le club gymnique bouliacais vous informe

Le club gymnique bouliacais tient à présenter ses meilleurs vœux de bonne année à ses adhérents et adhérentes.

Nous souhaitons à chacun de trouver un parfait équilibre sur les différentes disciplines à mixer « au choix » selon vos goûts et affinités, mais aussi selon vos disponibilités.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou vos aspirations.

Il reste encore quelques places sur les cours de yoga de l'énergie et stretching pour les indécis.

À bientôt !



Vétérans et devoir de mémoire de Bouliac

La réserve citoyenne de défense et de sécurité

Elle est constituée de volontaires agréés auprès d'autorités militaires en raison de leurs compétences, de leur expérience, mais aussi de leur intérêt pour les questions relevant de la défense nationale.

Son rôle principal est de diffuser l'esprit de défense et de contribuer au renforcement du lien entre les armées et la société civile. Les réservistes citoyens de défense et de sécurité, n'ayant pas vocation à porter une arme, ne font pas partie de la garde nationale.

Collaborateurs bénévoles du service public, les réservistes citoyens de défense et de sécurité sont des ambassadeurs de la Défense et de la gendarmerie.

Ils ont choisi de servir en faisant bénéficier les forces armées et formations rattachées de leur expertise et de leur connaissance du tissu socio-économique local sans faire du métier des armes leur profession.

Un grade leur est attribué à titre honorifique. Ils ne portent pas l'uniforme, à l'exception des réservistes citoyens de la Marine et de la direction générale de l'armement.

Ils peuvent être sollicités pour des actions de communication, de relations publiques, de recrutement, pour contribuer au devoir de mémoire, fournir une expertise professionnelle de haut niveau et participer à des actions de sensibilisation et d'information sur l'intelligence économique et les questions de Défense.

Ils peuvent aussi intégrer la réserve citoyenne cyberdéfense (RCC).

Informations sur le site internet de la préfecture.

Contact, renseignements et parrainage :
Serge CHAURÉ - 06 22 18 62 90



Du côté du Foyer Culturel et Sportif de Bouliac

Le Foyer Culturel et Sportif de Bouliac compte à ce jour un peu plus de 400 adhérents. Une belle année pour notre association.

10 professeurs dispensent les cours. 14 bénévoles sont investis pour les accompagner et donner le meilleur de l'association. Les différentes sections ont fêté Noël lors du dernier cours de 2024 et en ce début d'année sont mobilisées pour préparer les concerts, les spectacles et les compétitions sportives.

KAKOFONY sera en concert le 23 mars à Créon et les 17 et 18 mai sur la scène du Carré des Forges à Fargues-Saint-Hilaire.

THÉATR'UC peaufine sa mise en scène, ses artistes apprennent leurs rôles pour jouer les pièces qui seront à l'affiche en juin.

Le Foyer culturel et sportif de Bouliac aura grand plaisir à organiser, conjointement avec la mairie, la Fête de la musique le 21 juin prochain sous la Halle Vettiner. Réservez votre soirée, nous vous en reparlerons en détail dans le prochain Vivre à Bouliac.

Championnat du Monde Poomsae 2024 à Hong Kong
 Éric ALBASINI, notre professeur de Taekwondo et tous les membres de l'équipe de France reviennent déçus de ce championnat (en photo). Malgré une préparation rigoureuse, les résultats ne sont pas ceux espérés...



Tennis club de Bouliac, un modèle de diversité et d'engagement durable

Le Club de Tennis de Bouliac est fier d'annoncer l'obtention de deux distinctions majeures qui reflètent son engagement envers la société et l'environnement.

Le club a récemment été labellisé « Acteur du Développement Durable » et a également reçu le label « Valides-Handicapés ». Ces reconnaissances sont la concrétisation d'années de travail dédié à l'inclusion et à la responsabilité écologique.

Ces labels confirment la place du Club de Tennis de Bouliac comme un acteur de référence sur la Gironde. Ils témoignent de son ambition de conjuguer performance sportive, respect de l'environnement et solidarité sociale.

Le club invite tous les Bouliacais(es) à venir découvrir ses installations et à participer à ses activités. Que vous soyez joueur confirmé ou débutant, valide ou en situation de handicap, le tennis est un sport ouvert à tous !

**Contact : tennisclubdebouliac@orange.fr
 05 56 20 94 01 - 10 bis rue Louis Brochard - Bouliac**



DU CÔTÉ DE L'ALSH...



L'ALSH sait comment occuper et animer les enfants !

Mercredi 18 décembre, était célébré le dernier mercredi de l'année au centre de loisirs. Pour l'occasion, les enfants ont pu profiter de nombreuses activités, notamment des structures gonflables et des jeux en bois sous une belle journée ensoleillée.

Avant cela, l'ALSH avait fêté Halloween comme il se doit. Les enfants avaient fait du porte-à-porte déguisés pour aller chercher des bonbons, puis les animateurs ont organisé une après-midi spéciale Halloween : défilé de costumes et boum !

Atelier cuisine - mercredi 11 décembre, les maternelles ont cuisiné pour faire un goûter amélioré pour fêter Noël.

À SAVOIR - Entre chaque période de vacances scolaires, l'équipe d'animation propose différents ateliers durant la pause méridienne à l'école élémentaire auxquels les enfants peuvent participer. Ainsi, entre les vacances de la Toussaint et celles de Noël, ils ont pu prendre part à un tournoi de football, de basket et même un battle de danse (photo du haut) qui s'est terminé par un super show le vendredi 20 décembre !



LA LUDOMÉDIATHÈQUE



La ludomédiathèque labellisée...

Nous sommes heureux de vous annoncer que la ludo-médiathèque a obtenu le label « Ici bébé lit ». Accordé par le Département, il répertorie notre structure parmi

les lieux proposant un accueil de qualité aux tout-petits et à leurs accompagnant(e)s.

La ludo-médiathèque est devenue en moins d'un an un lieu incontournable pour les jeunes enfants grâce à un espace, des animations et des ressources spécialement pensées pour la petite enfance qui favorisent l'éveil culturel dès le plus jeune âge tout en accompagnant les familles dans leur quotidien éducatif.

Pour tout savoir de l'actualité de votre lieu préféré, ayez le réflexe ludomediathèque-bouliac.fr ! Vous pourrez consulter le catalogue et découvrir les nouveautés. Grâce à l'agenda, vous connaîtrez les dates et horaires des animations : expositions, spectacles, soirées Jeux grignote, club lecture, ateliers Bib' en vac' (prochaine session aux vacances de février : pensez à vous inscrire !), etc. En créant votre compte, vous aurez accès à la liste de vos prêts, pourrez vérifier la date de retour prévue et prolonger si besoin.

Des échos de l'école André Peynaud...

Des projets menés tout au long de l'année permettent aux élèves d'enrichir leur parcours culturel, artistique, citoyen et de santé.

Cette année, les élèves ont ainsi pu tester « l'école du dehors » ou apprendre autrement en collaboration avec l'ITEP Macanan. À la ludo-médiathèque, ils ont pu lire, écrire, jouer et partager des moments intergénérationnels en lien avec l'EHPAD.

À leur façon, ils participeront au Vendée Globe... Les CE2-CM1 et CM1 prendront prochainement le relais des skippers... sur le Lac de Bordeaux !

Sans oublier une nécessaire sensibilisation à la lutte contre le harcèlement scolaire. Le 7 novembre dernier, les élèves ont participé activement à la journée nationale « Non au Harcèlement ». Le 2 décembre, c'était au tour des parents d'être sensibilisés dans le cadre d'un atelier mené à l'école.

L'école remercie aussi les généreux donateurs dans le cadre de l'opération SAKADO.

LE CCAS

Retour sur un beau moment de convivialité !

Suite à l'incendie de la salle des fêtes et afin de donner une note festive à cette fin d'année, le maire de Bouliac et la commission du CCAS avaient décidé de déporter le Goûter des Aînés au cabaret « le Grain de Folie ». Et le moins que l'on puisse dire est que l'événement fut réussi et apprécié comme en témoignent les photos !



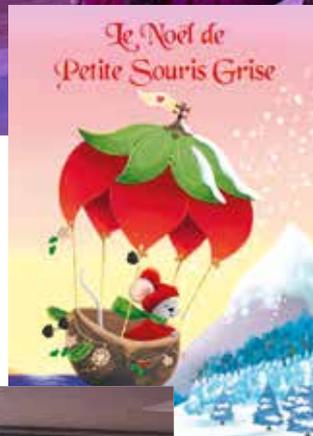
La magie de Noël à Bouliac

Du 13 au 15 décembre dernier, Bouliac fêtait Noël au cours d'un week-end qui a fait le plein d'événements pour petits et grands !

Belle entrée en matière le vendredi soir avec le concert gospel de « The Crystal Voices » à l'église Saint-Siméon-le-Stylite. Le trio a su transporter l'assemblée au rythme des chants de Noël revisités parmi lesquels *Amen, The Battle of Jericho, Glory, Hallelujah, Nobody Knows, Oh When The Saints...*

Le samedi, la ludo-médiathèque convoquait les fans de jeux vidéo à un tournoi de « Super Mario Party » avec remise de prix à la clé. Et pour les plus petits, un joli spectacle intitulé *Le Noël de Petite Souris Grise* était donné par la compagnie « Le temps d'un conte » pour les enfants de 0 à 6 ans.

Le dimanche n'était pas en reste, à 15h, au Centre culturel, se tenait un autre spectacle jeune public *L'aventure enchantée* présentée par la compagnie « Lolie Stars » et la journée se terminait joyeusement autour d'un goûter offert... par le Père Noël !



À VENIR



Et si on improvisait?!?

**Bienvenue dans un spectacle où vous êtes au cœur de l'improvisation !
Avec Colin GIGAROFF et Maxime VACHÉ, laissez-vous embarquer dans un show unique,
créé sur-mesure à partir de vos propres anecdotes, suggestions et idées.**

Colin et Max invitent le public à partager des bribes d'histoires, des mots, des situations. À partir de vos contributions, ils donnent vie à des scènes improvisées, drôles, touchantes, et toujours pleines de surprises. Rien n'est préparé, tout s'invente en direct ! Un moment unique, où l'inattendu est roi et où cette représentation devient une expérience inoubliable.

Venez rire, participer, et découvrir comment vos histoires inspirent des improvisations pleines d'humour et d'émotion. Avec ce spectacle, vous ne savez pas ce qui vous attend... et c'est bien là tout le plaisir !

Vendredi 14 février 2025 à 20h 30 salle panoramique du Centre culturel François Mauriac. Gratuit sur inscription au préalable sur CityMag Bouliac

TRIBUNE LIBRE

MAJORITÉ

Flambant neuf !

L'incendie dévastateur d'août 2022 a détruit bien plus que la salle des fêtes de Bouliac, emportant avec lui tout un pan précieux de nos souvenirs individuels et collectifs, qu'ils soient familiaux, associatifs, culturels ou festifs. Cette salle, à l'architecture si familière, a toujours incarné, ici, un lieu de convivialité, de cohésion, de partage et de culture.

Face à l'ampleur du sinistre, l'équipe municipale a immédiatement revu ses priorités afin de restituer au plus vite cet espace si cher aux Bouliacais. Et cela, malgré les contraintes liées aux assurances, aux difficultés techniques et aux exigences financières.

Le maintien de l'équilibre budgétaire, sans recourir à la fiscalité en dépit de l'investissement tout juste achevé de la Grande Halle de Vettiner, a nécessité l'ajournement de projets initialement envisagés pour la fin du mandat. Reports minimisés néanmoins par le maintien du financement des études préparatoires.

La concertation avec les habitants et les associations a permis de redéfinir les besoins et les usages de cette nouvelle salle des fêtes, qui intègre désormais des innovations telles que des gradins modulables, une salle de danse équipée ainsi que des dispositifs techniques avancés en matière de régie. Par ailleurs, ce projet ambitieux qui résulte d'un concours d'architecte, répond pleinement aux objectifs de la protection environnementale. En témoignent l'utilisation de matériaux écologiques tels que le bois ou l'adoption de solutions innovantes nécessaires à la transition énergétique comme l'amélioration des systèmes de chauffage et de climatisation ou la production d'énergies renouvelables par l'intégration de panneaux photovoltaïques discrets. Ainsi, ce nouvel édifice, porté pleinement par la majorité et les services municipaux, ne se limite pas à la simple reconstruction d'un bâtiment détruit, mais constitue pour l'avenir un nouvel équipement moderne, inclusif et durable, capable de répondre non seulement aux besoins d'aujourd'hui, mais aussi aux attentes de demain.

elusmajorite.bouliac@gmail.com

MINORITÉ

Éviter les vœux pieux

Chères Bouliacaises, Chers Bouliacais,

L'équipe Écrivons Bouliac Ensemble vous souhaite une belle et heureuse année, riche de bonheur et de réussite dans vos projets. Que 2025 vous apporte santé, espérance et paix.

Ce début d'année est l'occasion de faire un rapide bilan. Nous souhaitons que le projet de territoire « Bouliac 2040 » permette à la majorité de faire évoluer son mode de fonctionnement, et de planifier l'avenir de notre commune, en particulier au plan de l'urbanisme. Si le travail réalisé est riche et intéressant, force est de constater qu'il n'a, pour l'instant, eu aucun impact. En effet, rien n'a changé ! Les projets sont toujours pensés au coup par coup, sans recherche de cohérence ni vision globale. Au-delà des questions d'aménagement, la méthode de la majorité continue de générer des coûts financiers supplémentaires. Nous espérons aussi, que les désaccords qui se sont fait jour, l'an dernier, au sein de la majorité, sur les projets à réaliser avant la fin du mandat, auraient entraîné une réelle discussion sur la hiérarchisation des priorités. Malheureusement, dans ses derniers vœux, Monsieur le Maire continue d'empiler les projets (non financés) en oubliant une nouvelle fois l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes en situation de handicap, un véritable programme de rénovation énergétique des bâtiments et équipements communaux, la réhabilitation du centre de loisirs élémentaire, la réouverture du Relais Petite Enfance ou encore créer un lieu pour que les jeunes bouliacais puissent se retrouver.

Loin de désespérer, nous continuons de penser que, dans l'intérêt de notre commune, une prise de conscience et une autre méthode sont encore possibles. À notre niveau, nous continuerons d'agir dans ce sens. Nous vous renouvelons tous nos vœux et restons disponibles pour vous rencontrer.

Bien à vous,

Les élus Écrivons Bouliac Ensemble

ecrivonsbouliacensemble@gmail.com

VIE PRATIQUE



> AMÉNAGEMENTS URBAINS

Création d'une zone de rencontre et de stationnements autour de la Halle Vettiner

En agglomération, les zones de rencontre cherchent à faire cohabiter de manière apaisée, dans un même espace, les piétons et les véhicules, mais également à permettre le développement de la vie locale.

> La zone de rencontre

C'est un ensemble de voies où les piétons ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la chaussée, même si des trottoirs sont présents. La vitesse de circulation des autres usagers motorisés est limitée à 20 km/h. Sur Bouliac, cette zone s'étend de la place Camille Hostein jusqu'à l'allée des Demoiselles Vettiner.

> Les stationnements

Une zone de stationnement gratuite à durée limitée zone bleue ainsi qu'une zone de stationnement « arrêt minute » ont été créées rue du Bourg, côté Vettiner.

Les 11 places de stationnement (face aux commerces) « arrêt minute » sont limitées pour une durée de 30 minutes du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 16 h à 20 h. Le dimanche et jours fériés de 8 h à 13 h.

Les 11 places de stationnement « zone bleue » situées de la Halle Vettiner vers la Ludo-médiathèque sont limitées à 2 heures du lundi au samedi de 8 h à 20 h et le dimanche et jours fériés de 8 h à 13 h.



ÉTAT CIVIL



> NAISSANCES

Gonzague DU FAYET DE LA TOUR
le 28 novembre 2024

> DÉCÈS

Christiane BURY née BATAILLON
le 10 octobre 2024

Albert GLAYAU
le 26 octobre 2024

Annie LEMAIRE
le 30 novembre 2024

N° D'URGENCE

SAMU 15

Police 17

Pompiers 18

Centre anti-poison
05 56 96 40 80

CHU de Bordeaux
05 56 79 56 79

SOS Médecins
05 56 44 74 74

Pharmacie de garde
3237 - 24h/24

Défibrillateurs

Centre culturel F. Mauriac
Salle Albert Rambaud
Salle Serge Breuil

Urgence EDF 0 810 333 033

Urgence eau 09 77 428 428

Urgence gaz 0 810 433 033

Commissariat de Cenon
05 47 30 58 52

